

Renault SA
Comptes sociaux 2006

COMPTE DE RESULTAT		
(en millions d'euros)	2006	2005
Produits d'exploitation	1	1
Charges d'exploitation	(28)	(25)
RESULTAT D'EXPLOITATION	(27)	(24)
Produits des titres et créances rattachées (Note 2)	1 661	580
Dotations aux provisions	(1)	(1)
PRODUITS ET CHARGES LIES AUX PARTICIPATIONS	1 660	579
Différences positives de change	417	34
Reprises de provisions pour risques de change	7	(6)
Différences négatives de change	(14)	(5)
PRODUITS ET CHARGES LIES AU CHANGE (Note 3)	410	23
Intérêts perçus et autres produits assimilés	3	3
Intérêts versés et autres charges assimilées	(206)	(203)
Reprises de provisions et transferts de charges	6	8
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	18	1
AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS (Note 4)	(179)	(191)
RESULTAT FINANCIER	1 891	411
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 864	387
PRODUITS EXCEPTIONNELS		160
CHARGES EXCEPTIONNELLES	(1)	(57)
RESULTAT EXCEPTIONNEL (Note 5)	(1)	103
IMPOT SUR LES BENEFICES (Note 6)	78	91
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	1 941	581

BILAN				
	2006			2005
ACTIF (en millions d'euros)	Brut	Amortis. et provisions	Net	Net
Participations évaluées par équivalence (Note 7)	7 448		7 448	7 586
Participation dans NISSAN MOTOR (Note 7)	6 413		6 413	6 413
Autres participations (Note 7)	13	13	0	0
Créances rattachées à des participations (Note 8)	9 518	5	9 513	8 516
Prêts	9	2	7	5
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	23 401	20	23 381	22 520
ACTIF IMMOBILISE	23 401	20	23 381	22 520
CREANCES	3		3	60
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT (Note 9)	1 203		1 203	2 058
DISPONIBILITES	30		30	12
AUTRES COMPTES D'ACTIF (Note 10)	40		40	46
TOTAL ACTIF	24 677	20	24 657	24 696

BILAN		
PASSIF (en millions d'euros)	2006	2005
Capital	1 086	1 086
Primes d'émission	4 423	4 423
Ecart de réévaluation	9	9
Ecart d'équivalence	3 787	3 925
Réserves légale et réglementées	108	108
Report à nouveau	6 041	6 124
Résultat de l'exercice	1 941	581
CAPITAUX PROPRES (Note 11)	17 395	16 256
AUTRES FONDS PROPRES (Note 12)	130	129
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (Note 13)	89	73
Emprunts obligataires	3 914	4 280
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	484	515
Emprunts et dettes financières divers	2 235	3 063
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES (Note 14)	6 633	7 858
AUTRES DETTES (Note 15)	18	80
COMPTES DE REGULARISATION (Note 16)	392	300
TOTAL PASSIF	24 657	24 696

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE		
(en millions d'euros)	2006	2005
Capacité d'autofinancement (Note 20)	1 933	337
Variation du besoin en fonds de roulement	24	(3)
Flux de trésorerie des opérations d'exploitation	1 957	334
Produit des cessions de participations		160
Diminution / (augmentation) nette des autres immobilisations financières		(16)
Diminution / (augmentation) nette des prêts	(999)	1 026
Diminution / (augmentation) nette des VMP	855	(1 545)
Flux de trésorerie liés aux investissements	(144)	(375)
Emissions d'emprunts obligataires	856	245
Remboursement d'emprunts obligataires	(1 143)	(389)
Augmentation / (diminution) nette des autres dettes porteuses d'intérêts	(843)	696
Dividendes versés aux actionnaires	(663)	(494)
Flux de trésorerie liés au financement	(1 793)	58
Trésorerie à l'ouverture	10	(7)
Augmentation / (diminution) de la trésorerie	20	17
Trésorerie à la clôture	30	10

ANNEXE

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de la société Renault SA sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires françaises. Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément au plan comptable général 99-03 du 29 avril 1999 modifié par les règlements du Comité de la Réglementation Comptable.

Les méthodes retenues pour l'évaluation des postes du bilan et du compte de résultat sont les suivantes :

A - RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier comprend les produits et charges d'intérêts qui se rapportent à l'activité d'endettement et de placement de Renault SA. Les charges financières correspondent à la rémunération des ressources d'emprunts qui dépendent du niveau de l'endettement et des taux d'intérêts. Les produits financiers intègrent les gains issus des placements de trésorerie (VMP, prêts) et les dividendes reçus. Le résultat financier comprend les pertes ou gains de change réalisés.

B - RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel se compose des produits et charges résultant d'événements ou de transactions clairement distincts des activités ordinaires de l'entreprise et dont on ne s'attend pas à ce qu'elles se reproduisent de manière fréquente ou régulière.

C - PARTICIPATIONS

Par dérogation à la règle générale en matière d'évaluation des titres au bilan, Renault SA a opté pour l'évaluation par équivalence des titres de participation des sociétés contrôlées de manière exclusive, conformément à l'avis N°34 du Conseil National de la Comptabilité (juillet 1988) :

- le périmètre d'application de la méthode correspond aux sociétés consolidées par intégration globale,
- les capitaux propres de ces sociétés sont déterminés sur la base des principes comptables retenus pour la consolidation ; s'agissant d'une méthode d'évaluation, il n'est tenu compte d'aucune élimination concernant les opérations entre sociétés du Groupe,
- pour l'évaluation d'une filiale, les titres qu'elle détient sur des sociétés contrôlées de façon exclusive par le Groupe sont estimés selon la même méthode,
- la variation annuelle de la quote-part globale de capitaux propres représentative de ces titres ne constitue pas un élément de résultat, elle est inscrite en capitaux propres au poste « Ecart d'équivalence », cet écart n'est pas distribuable et ne peut être utilisé à compenser les pertes. Lorsque l'écart d'équivalence devient négatif, une provision pour dépréciation globale est dotée par le compte de résultat.

Les titres de participation des sociétés non contrôlées de façon exclusive figurent au bilan à leur coût d'acquisition hors frais accessoires d'achat. Ils sont évalués à la plus faible des valeurs d'acquisition ou d'inventaire. Lorsque la valeur d'inventaire des titres est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. La valeur d'inventaire est déterminée en prenant en compte les perspectives de rentabilité, le débouché commercial et la quote-part d'actif net.

D - CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS

Les prêts octroyés aux sociétés dans lesquels Renault SA détient une participation sont enregistrés au coût historique. Une dépréciation est constituée dès lors qu'il existe une probabilité de non recouvrement de ces prêts.

E - VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition hors frais accessoires d'achat et intérêts courus pour les obligations ou à leur valeur de marché si celle-ci est inférieure.

Les actions auto-détenues, affectées aux plans d'options d'achats d'actions consentis aux cadres et dirigeants du Groupe, sont comptabilisées en valeurs mobilières de placement et valorisées au plus bas du prix d'achat et du cours de bourse de l'action, avec constitution le cas échéant d'une provision pour dépréciation du montant de la différence. En cas de prix d'exercice de l'option inférieur à la valeur nette comptable, une provision pour risques et charges est constituée.

F - FRAIS ET PRIMES SUR EMPRUNTS

Les frais et primes d'émission sur emprunts ainsi que les primes de remboursement d'obligations sont amortis sur la durée des emprunts correspondants.

G - CONVERSION DES DETTES ET CREANCES EN DEVICES ETRANGERES

La conversion des dettes et créances en devises est effectuée comme suit :

- conversion de l'ensemble des dettes et créances libellées en devises aux taux en vigueur au 31 décembre,
- enregistrement des écarts par rapport aux valeurs d'origine dans les comptes de régularisation actif ou passif (écart de conversion),
- constitution d'une provision pour risque de change pour les pertes de change latentes déterminées de la façon suivante :
 - détermination d'une position de change devise par devise et échéance par échéance constituée des éléments de bilan libellés en devises étrangères et des dérivés souscrits en couverture du risque de change,
 - compensation des gains et des pertes de change latents devise par devise et échéance par échéance,
 - comptabilisation des pertes de changes latentes résiduelles par devise et par échéance.

H - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges sont constituées dès lors qu'elles correspondent à une obligation probable ou certaine à la date de clôture. Le passif éventuel correspond à une obligation qui n'est ni probable ni certaine à la date d'établissement des comptes, ou à une obligation probable pour laquelle la sortie de ressources ne l'est pas. Il ne donne pas lieu à la constatation d'une provision et fait l'objet, le cas échéant, d'une information dans les engagements hors bilan.

I - INSTRUMENTS DERIVES

Les résultats dégagés sur les instruments dérivés qualifiés de couverture sont portés au compte de résultat de façon symétrique à ceux constatés sur l'élément couvert.

Les instruments dérivés non qualifiés de couverture sont réévalués à chaque clôture à leur valeur de marché. Si cette valeur fait apparaître une perte latente, celle-ci est portée au compte de résultat. Si la réévaluation de l'instrument fait apparaître un gain latent, ce gain n'affecte pas le compte de résultat en vertu du principe de prudence.

La juste valeur des contrats de change à terme est estimée à partir des conditions du marché. Celle des swaps de devises est déterminée par actualisation des flux financiers, en utilisant les taux (change et intérêt) du marché à la date de clôture. La juste valeur des dérivés de taux représente ce que le Groupe recevrait (ou paierait) pour dénouer à la date de clôture les contrats en cours, en prenant en compte les conditions de marché à la date de clôture.

2. PRODUITS ET CHARGES LIES AUX PARTICIPATIONS

Les produits des titres et créances rattachées s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	2006	2005
Dividendes reçus de Renault sas	973	
Dividendes reçus de Nissan Motor Co Ltd	431	383
Intérêts des prêts et créances rattachées aux participations	257	197
TOTAL	1 661	580

3 - PRODUITS ET CHARGES LIES AU CHANGE

En 2006, le remboursement de six emprunts obligataires d'une valeur de 136 milliards de yens (soit 1 143 millions d'euros) a généré un gain de change total de 215 millions d'euros :

- le dénouement de l'emprunt obligataire d'une durée de 5 ans émis sur le marché domestique japonais pour un montant nominal de 50 milliards de yens a dégagé un gain de change de 125,8 millions d'euros,
- le débouclage du cross currency swap adossé à l'emprunt obligataire émis le 21 juillet 1999 pour un nominal de 500 millions d'euros a généré un produit de change de 76,7 millions d'euros.

Dans le cadre de la couverture de l'actif net Nissan, les ventes à terme court terme dénouées au cours de l'exercice ont généré un produit de change de 201 millions d'euros en 2006.

Le résultat de change 2005 comprenait un gain de change de 22 millions d'euros suite au dénouement du cross currency swap adossé à l'emprunt obligataire du 20 décembre 1996 (305 millions d'euros).

4. AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

Les autres produits et charges financiers, d'un montant total de 179 millions d'euros en 2006 (191 millions d'euros en 2005), sont essentiellement constitués des intérêts nets versés sur les emprunts obligataires de Renault après swaps. Le montant net des intérêts sur les emprunts obligataires se décompose en intérêts courus et versés pour 281 millions d'euros, et en intérêts courus et reçus sur les swaps pour 168 millions d'euros.

5. RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel d'un montant de 1 million d'euros comprend essentiellement la perte sur la vente d'actions à des salariés dans le cadre de l'exercice des plans d'option d'achat d'actions.

Le résultat exceptionnel 2005 intégrait principalement le profit de 106 millions d'euros réalisé sur la vente de la participation dans Nissan Diesel Motors Co. Ltd.

6. IMPOT SUR LES BENEFICES

Renault SA ayant opté pour le régime de l'intégration fiscale dès son origine, celui-ci constitue le régime fiscal de groupe sous lequel la société est imposée en France à compter du 1^{er} janvier 2004. Les filiales françaises détenues à plus de 95% versent directement à Renault SA le montant de l'impôt sur les bénéfices dont elles sont redevables. Chacune de ces entités comptabilise la charge d'impôt qui serait la sienne si elle était imposée individuellement. Les économies d'impôt générées par l'intégration fiscale constituent un produit comptabilisé par la tête de Groupe. Lorsque le résultat des filiales

redevient bénéficiaire, la société mère constate une charge d'impôt supplémentaire liée au fait qu'elle a déjà déduit les pertes fiscales de ses filiales lorsque celles-ci étaient déficitaires. Au 31 décembre 2006, le montant des déficits des filiales utilisés par Renault SA s'élève à 3 482 millions d'euros.

Le produit d'impôt 2006 s'élève à 78 millions d'euros, se décomposant en 108 millions d'euros de produit au titre de l'intégration fiscale, 26 millions d'euros de dotation aux provisions pour risques fiscaux et 4 millions d'euros de notification complémentaire pour redressements au titre du régime fiscal du bénéfice consolidé (RFBC), régime adopté par Renault SA jusqu'au 1^{er} janvier 2004.

Le produit d'impôt afférent à l'exercice est ventilé comme suit :

(en millions d'euros)	Résultat avant impôts	Impôt		Crédit d'impôt	Impôt dû net	Résultat net	
		Théorique	Compensation			Théorique	Comptable
Résultat courant taux normal	1864	185			185	1679	1679
Résultat courant taux réduit							
Résultat exceptionnel taux normal	(1)	(1)			(1)		
Intégration fiscale					(292)		292
Dotation / provisions risques fiscaux					26		(26)
Redressements fiscaux					4		(4)
TOTAL	1 863	184	0	0	(78)	1 679	1 941

La situation fiscale latente de Renault SA s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	2006		2005		Variations	
	Actif (1)	Passif (2)	Actif (1)	Passif (2)	Actif	Passif
Charges non déductibles temporairement						
Provisions pour risques et charges	20		23		(3)	
Autres						
Opérations à taux réduit			2		(2)	
Produits non taxables temporairement						
Charges déduites (ou produits imposés) fiscalement et non encore comptabilisées	166	3	105	15	61	(12)
TOTAL	186	3	130	15	56	(12)

(1) : correspond à un crédit futur d'impôt

(2) : correspond à une charge future d'impôt

7. PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES IMMOBILISES

Les mouvements de l'exercice s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Montant en début d'exercice	Variation de l'exercice	Montant en fin d'exercice
Participations évaluées par équivalence	7 586	(138)	7 448
Participation dans Nissan Motor Co. Ltd.	6 413		6 413
Autres participations	13		13
Provisions dépréciation des autres participations	(13)		(13)
Total	13 999	(138)	13 861

La variation annuelle de l'évolution des titres évalués par équivalence de 138 millions d'euros est inscrite en contrepartie des capitaux propres (voir note 11). Aucune cession ou prise de participation n'est à constater sur l'année 2006.

8. CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS

Les mouvements de l'exercice s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Montant en début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice
Avances capitalisables	5			5
Créances rattachées à des participations	8 516	1 701	(704)	9 513
Total valeurs brutes (1)	8 521	1 701	(704)	9 518
Provisions pour dépréciation	(5)			(5)
TOTAL NET	8 516	1 701	(704)	9 513
(1) Dont part à moins d'un an	8 400	1 701	(688)	9 413
Dont part à plus d'un an	121		(16)	105

Les créances rattachées aux participations comprennent pour :

- 3 257 millions d'euros de placements de trésorerie auprès des sociétés financières du Groupe dans le cadre de la gestion de trésorerie de celui-ci (3 452 millions d'euros en 2005)
- 25 millions d'euros de prêts long terme vis-à-vis de Renault s.a.s. (idem 2005)
- 6 231 millions de prêts dans le cadre du financement des Sociétés en Nom Collectif détenant une partie des actifs industriels du Groupe en France, ainsi que d'autres filiales du Groupe (5 039 millions d'euros en 2005).

9. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement comprennent des sicav de trésorerie pour un montant de 832 millions d'euros (1 601 millions d'euros en 2005) et les titres de Renault SA auto-détenus pour 371 millions d'euros (457 millions d'euros en 2005).

Le placement des excédents de trésorerie de Renault SA répond à la volonté du Groupe d'avoir une politique plus active du placement de ses liquidités. Ces valeurs mobilières respectent des contraintes strictes de prudence telle que garanties en capital, absence de risque de change et de liquidité.

La diminution des titres auto-détenus pour un montant de 85 millions d'euros correspond à l'exercice de 1 857 884 actions dans le cadre des plans d'option d'achat d'actions émis par le groupe.

Au 31 décembre 2006, Renault SA détient 7 680 491 actions (représentant une valeur boursière de 699 millions d'euros) contre 9 539 964 titres au 31 décembre 2005 (représentant une valeur boursière de 657 millions d'euros).

A compter de l'exercice 2004, les plans de stocks-options accordés sont réalisés sous forme d'options de souscriptions d'actions et non plus d'options d'achats d'actions.

10. AUTRES COMPTES D'ACTIF

Les autres comptes d'actif sont essentiellement constitués de la soulte versée sur l'emprunt Calyon à hauteur de 28 millions d'euros contre 30 millions d'euros au 31 décembre 2005. Dans le cadre de l'opération de financement des prêts 1% logement mise en place en 2004, un emprunt d'une valeur nominale de 112,4 millions d'euros a été contracté auprès du Calyon au taux variable Euribor 6 mois + 0,67%, à échéance du 31 décembre 2019. Cet emprunt a fait l'objet d'un contrat d'échange de taux le ramenant ainsi à un taux fixe d'environ 0,13%, et générant par ailleurs le versement par Renault SA d'une soulte de 33 millions d'euros représentative du différentiel d'intérêt actualisé enregistré sur la durée de l'opération. Cette soulte est amortie sur la durée de l'emprunt (15 ans) et selon le rythme des intérêts payés sur la dette.

11. CAPITAUX PROPRES

La variation des capitaux propres s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	Solde en début d'exercice	Affectation du résultat 2005	Distribution	Résultat 2006	Autres	Solde en fin d'exercice
Capital	1086					1086
Prime d'émission	4 423					4 423
Ecart de réévaluation	9					9
Ecart d'équivalence	3 925				(138)	3 787
Réserves légale et réglementées	108					108
Report à nouveau	6 123	581	(663)			6 041
Résultat de l'exercice	581	(581)		1941		1941
TOTAL	16 255	0	(663)	1 941	(138)	17 395

L'affectation du résultat de l'exercice 2005, décidée par l'Assemblée Générale des Actionnaires du 4 mai 2006, s'est traduite par la distribution de dividendes pour 663 millions d'euros (soit 2,40 euro par action) dont 82 millions d'euros prélevés sur le report à nouveau.

Le montant des réserves non distribuables s'élève à 3 904 millions d'euros au 31 décembre 2006.

Le montant des réserves affectées à la contrepartie de la valeur des actions propres s'élève à 371 millions d'euros.

Au 31 décembre 2006, le capital de Renault SA se répartit comme suit :

	Répartition du capital		Droits de vote	
	Nombre de titres détenus	% du capital	En nombre	En %
Etat	42 759 571	15,01%	42 759 571	18,23%
Salariés	9 970 259	3,50%	9 970 259	4,25%
Auto-contrôle	7 681 580	2,70%		
Nissan	42 740 568	15,00%		
Autres	181 785 140	63,79%	181 785 140	77,52%
TOTAL	284 937 118	100%	234 514 970	100%

La valeur nominale du titre Renault SA s'élève à 3,81 euros.

12. TITRES PARTICIPATIFS

Les titres participatifs, émis en octobre 1983 et en avril 1984 par Renault SA, sont remboursables avec prime à sa seule initiative. Ils font l'objet d'une rémunération annuelle d'un minimum de 9 % composée d'une partie fixe égale à 6,75 % et d'une partie variable, fonction de l'évolution du chiffre d'affaires consolidé, calculée à périmètre et méthodes de consolidation identiques.

Renault SA a procédé entre mars et avril 2004 à une offre publique d'achat de ses titres participatifs à un prix de 450 euros l'unité représentant une prime de 21% par rapport au cours du titre. Cette opération s'est traduite par une moins-value de 343 millions d'euros.

Au 31 décembre 2006, il reste sur le marché 797 659 titres valorisés au coût moyen pondéré de 158,93 euros, soit un total de 130 millions d'euros avec intérêts courus. Ces titres sont cotés à la Bourse de Paris. La cotation du titre d'une valeur nominal de 153 euros a varié du 31 décembre 2005 au 31 décembre 2006 de 900,5 euros à 940 euros.

La rémunération 2006 de 17 millions d'euros (17 millions d'euros en 2005) figure dans les charges d'intérêts.

13. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	2005	Dotations	Reprises avec consommation	Reprises sans consommation	2006
Provisions pour risques fiscaux et litiges	8	25			33
- Part à moins d'un an	8	25			33
- Part à plus d'un an					
Autres provisions pour risques et charges	65		(9)		56
- Part à moins d'un an	33				33
- Part à plus d'un an	32		(9)		23
TOTAL	73	25	(9)		89

Par ailleurs, chacun des litiges connus dans lesquels Renault SA est impliqué a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes, et, après avis des conseils juridiques et fiscaux, les provisions jugées nécessaires ont, le cas échéant, été constituées pour couvrir les risques estimés.

14. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

A. EMPRUNTS OBLIGATAIRES

Sur l'année 2006, les principales évolutions sont :

- le remboursement de l'emprunt obligataire du 21 juillet 1999, d'une durée de 7 ans, pour 500 millions d'euros au taux fixe de 5,125% (Cet emprunt a fait l'objet d'un contrat d'échange de devises pour le ramener à 62,2 milliards de yens au taux de 1,795%)
- le remboursement de l'emprunt obligataire du 27 septembre 2001, d'une durée de 5 ans pour 50 milliards de yens au taux fixe de 1,29%,
- l'émission du 24 mai 2006 d'un emprunt obligataire d'une durée de 7 ans pour un montant nominal de 500 millions d'euros au taux fixe de 4,375% et swappé au taux variable Euribor 3 mois +0,4744%,
- l'émission du 14 décembre 2006 sur le marché domestique japonais, d'un emprunt obligataire d'une durée de 5 ans pour un montant nominal de 50 milliards de yens au taux fixe de 1,77%,
- l'émission du 15 décembre 2006 d'un emprunt obligataire d'une durée de 7 ans et 8 mois pour un montant nominal de 27,8 millions d'euros au taux variable CMS 10 ans et swappé au taux variable Euribor 3 mois +0,62%.

Ventilation par échéance

(en millions d'euros)	31 décembre 2006						
	Total	- 1 an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	+ 5 ans
2000	394	394					
2001							
2002	1000			1000			
2003	1075		376		658		41
2004	365	80		235		50	
2005	224				160		64
2006	847					319	528
Intérêts courus	9	9					
TOTAL	3 914	483	376	1 235	818	369	633

(en millions d'euros)	31 décembre 2005						
	Total	- 1 an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	+ 5 ans
1999	448	448					
2000	446		446				
2001	360	360					
2002	1000				1000		
2003	1365	172		411		741	41
2004	397		90		257		50
2005	252					180	72
Intérêts courus	12	12					
TOTAL	4 280	992	536	411	1 257	921	163

Ventilation par devise

(en millions d'euros)	31 décembre 2006		31 décembre 2005	
	avant dérivés	après dérivés	avant dérivés	après dérivés
Euro	2 928	1824	2 993	1294
Yen	986	2 090	1287	2 986
Autres devises				
TOTAL	3 914	3 914	4 280	4 280

Ventilation par taux

(en millions d'euros)	31 décembre 2006	31 décembre 2005
	après dérivés	après dérivés
Taux fixe	2 263	3 159
Taux variable	1651	1 121
TOTAL	3 914	4 280

B. EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

Les emprunts et dettes auprès des établissements de crédit, principalement contractés hors du Groupe, s'élèvent à 484 millions d'euros au 31 décembre 2006 (515 millions d'euros au 31 décembre 2005).

Les emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à plus d'un an comprennent des tirages à court terme sur des lignes de crédit dont l'échéance est à plus d'un an. Ils sont rémunérés au taux du marché.

Ventilation par échéance

(en millions d'euros)	31 décembre 2006						
	Total	- 1 an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	+ 5 ans
2001	282	150	132				
2002	4	4					
2003							
2004	192	10	8	105	6	8	55
2005							
2006							
Intérêts courus	6	6					
TOTAL	484	170	140	105	6	8	55

(en millions d'euros)	31 décembre 2005						
	Total	- 1 an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	+ 5 ans
2001	300		150	150			
2002	8	4	4				
2003							
2004	201	9	10	8	105	6	63
2005	2	2					
Intérêts courus	4	4					
TOTAL	515	19	164	158	105	6	63

Ventilation par devise

(en millions d'euros)	31 décembre 2006		31 décembre 2005	
	avant dérivés	après dérivés	avant dérivés	après dérivés
Euro	436	352	467	361
Yen		132		154
A autres devises	48		48	
TOTAL	484	484	515	515

Ventilation par taux

(en millions d'euros)	31 décembre 2006	31 décembre 2005
	après dérivés	après dérivés
Taux fixe	383	414
Taux variable	101	101
TOTAL	484	515

C. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS

Les échéances sont les suivantes :

(en millions d'euros)	2006	2005
Part à moins d'un an	2 235	2 863
Part à plus d'un an		200
TOTAL	2 235	3 063

La part à moins d'un an, soit 2 235 millions d'euros, est principalement composée d'emprunts auprès de filiales du groupe dont la trésorerie est excédentaire, soit :

- 814 millions d'euros d'emprunts auprès de Renault Espana SA
- 369 millions d'euros d'emprunts auprès de SI Epone
- 106 millions d'euros d'emprunts auprès de Renault Nissan Deutschland AG
- 86 millions d'euros d'emprunts auprès de Dacia
- 74 millions d'euros d'emprunts auprès de Renault Nederland
- 71 millions d'euros d'emprunts auprès de SICOFRAM
- 49 millions d'euros d'emprunts auprès de Renault Italia SPA
- 41 millions d'euros d'emprunts auprès de SIRHA
- 33 millions d'euros d'emprunts auprès de Renault Osterreich
- 29 millions d'euros d'emprunts auprès de Renault Nissan Suisse
- 22 millions d'euros d'emprunts auprès de SIAM
- 21 millions d'euros d'emprunts auprès de Renault Belgique Luxembourg

Elle comprend également 414 millions d'euros de billets de trésorerie à moins d'un an auprès de diverses banques.

Aucun emprunt n'est assorti de sûretés réelles.

Le montant total inclut près de 7 millions d'euros d'intérêts à recevoir suite à la mise en place le 21 février 2006 du cross currency swap sans sous-jacent de 45 milliards de yens.

15. AUTRES DETTES

Les évolutions de ce poste s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	2006	2005	Variation 2006 / 2005
Dettes fiscales	18	76	(58)
Autres		4	(4)
TOTAL	18	80	(62)

La variation de 62 millions d'euros sur le poste autres dettes comprend une baisse de la dette au titre de l'impôt pour 82 millions d'euros compensée par une dette de 24 millions d'euros d'impôt à reverser aux filiales dans le cadre de l'intégration fiscale.

16. COMPTES DE REGULARISATION PASSIF

Les comptes de régularisation sont essentiellement constitués des écarts de conversion passif liés à des gains de change latents sur des emprunts obligataires émis en yens ou swappés en yens pour un montant de 379 millions d'euros. Renault SA souscrit à des emprunts en yens ou swappés en yens dans le cadre de la couverture de l'actif net de Nissan.

17. INFORMATIONS CONCERNANT LES SOCIÉTÉS LIÉES

Sont considérées comme sociétés liées, les sociétés qui sont intégrées globalement dans les comptes consolidés du Groupe.

Compte de résultat

(en millions d'euros)	2006		2005	
	Montant total	Dont sociétés liées	Montant total	Dont sociétés liées
Intérêts des prêts et créances rattachées aux participations	257	254	197	196
Dotations aux provisions liées aux participations			(1)	
Intérêts versés et autres charges assimilées	(206)	(4)	(203)	
Reprises de provisions et transferts de charges	6		8	

Bilan

(en millions d'euros)	2006		2005	
	Montant total	Dont sociétés liées	Montant total	Dont sociétés liées
Créances rattachées à des participations	9 513	9 434	8 516	8 275
Prêts	7		5	1
Créances	3		60	21
Disponibilités	30	13	12	10
Emprunts et dettes financières	2 235	1 784	3 063	2 902
Autres dettes	18		80	

18. INSTRUMENTS FINANCIERS

A - INSTRUMENTS DE GESTION DU RISQUE DE TAUX ET DE CHANGE

Les engagements correspondants (exprimés en valeur notionnelle, le cas échéant) se présentent comme suit :

	2006	2005
Au 31 décembre		
En millions d'euros		
Risques de change :		
Swaps de devises		
Achats	1569	1890
<i>Dont opérations avec Renault Finance</i>	931	719
Ventes	1868	2 047
<i>Dont opérations avec Renault Finance</i>	1 118	797
Autres opérations de change à terme ou conditionnelles		
Achats	2 626	352
<i>Dont opérations avec Renault Finance</i>	2 626	352
Ventes	2 587	352
<i>Dont opérations avec Renault Finance</i>	2 587	352
Risques de taux :		
Swaps de taux	2 132	1 644
<i>Dont opérations avec Renault Finance</i>	1 836	1 337

Les opérations de gestion du risque de change comprennent pour l'essentiel des opérations de swaps de devises et de ventes à terme portant sur le yen pour un montant total nominal de 4 970 millions d'euros (780 milliards de yens) au 31 décembre 2006 visant à couvrir partiellement l'actif net de Nissan en yens détenus par Renault. En outre, Renault SA réalise des ventes à terme dans le cadre de la couverture de prêts aux filiales libellés en devise.

Renault SA porte l'essentiel de l'endettement du Groupe. Sa politique de gestion du risque de taux s'appuie sur deux principes : le financement des investissements long terme à taux fixe et la constitution de réserves de liquidité à taux variable. Par ailleurs, les financements en yens mis en place dans le cadre des opérations de couverture des capitaux propres de Nissan sont réalisés à taux fixe sur des durées de 1 mois à 7 ans.

Pour mettre en oeuvre sa gestion du risque de taux et de change décrite ci-dessus, Renault SA a recours à des instruments dérivés. Ses interventions sur les marchés d'instruments financiers à terme sont principalement réalisées avec Renault Finance, filiale à 100% du Groupe.

B - JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les montants inscrits au bilan et les valeurs de marché estimées des instruments financiers de Renault SA sont les suivants :

Au 31 décembre	2006		2005	
En millions d'euros	Valeur au bilan	Juste Valeur	Valeur au bilan	Juste Valeur
ACTIFS				
Valeurs mobilières de placement (1)	1203	1559	2 058	2 270
Prêts et créances rattachées à des participations	9 515	9 522	8 516	8 516
Trésorerie	30	30	12	12
PASSIFS				
Titres participatifs	130	750	129	718
Emprunts obligataires	3 914	4 252	4 280	4 647
Autres dettes porteuses d'intérêts (2)	2 719	2 757	3 578	3 600
(1) dont actions d'auto-contrôle				
(2) hors titres participatifs				

C - JUSTE VALEUR ESTIMEE DES INSTRUMENTS HORS BILAN

Au 31 décembre	2006		2005	
En millions d'euros	Actif	Passif	Actif	Passif
Contrats de change à terme	2 625	2 589	333	333
<i>Dont opérations avec Renault Finance</i>	<i>2 625</i>	<i>2 589</i>	<i>333</i>	<i>333</i>
Swaps de devises	1925	1590	2 178	1947
<i>Dont opérations avec Renault Finance</i>	<i>1094</i>	<i>896</i>	<i>846</i>	<i>753</i>
Swaps de taux	27	8	78	15
<i>Dont opérations avec Renault Finance</i>	<i>27</i>	<i>1</i>	<i>53</i>	<i>3</i>

Hypothèses et méthodes retenues :

Les justes valeurs estimées ont été déterminées en utilisant les informations disponibles sur les marchés et les méthodes d'évaluation appropriées selon les types d'instruments. Toutefois, les méthodes et hypothèses retenues sont par nature théoriques, et une part importante de jugement intervient dans l'interprétation des données du marché. L'utilisation d'hypothèses différentes et/ou de méthodes d'évaluation différentes pourrait avoir un effet significatif sur les valeurs estimées.

Les justes valeurs ont été déterminées sur la base des informations disponibles à la date de clôture de chaque exercice, et ne prennent donc pas en compte l'effet des variations ultérieures.

En règle générale, quand l'instrument financier est coté sur un marché actif et liquide, la valeur de marché est calculée sur la base du dernier cours coté. Pour les instruments non cotés, la valeur de marché est déterminée à partir de modèles de valorisation reconnus qui utilisent des paramètres de marché observables. Si Renault SA ne dispose pas des outils de valorisation, notamment pour les produits complexes, les valorisations sont obtenues auprès d'établissements financiers de premier plan.

Les principales hypothèses et méthodes d'évaluation retenues sont les suivantes :

- **Actifs financiers :**

Valeurs mobilières : les justes valeurs des titres sont déterminées principalement par référence aux prix du marché.

Prêts et créances rattachées à des participations : pour les prêts à moins de trois mois à l'origine, les prêts à taux variable et pour les créances rattachées à des participations, la valeur inscrite au bilan est considérée comme la juste valeur. Les autres prêts à taux fixe ont été estimés en actualisant les flux futurs aux taux proposés à Renault SA au 31 décembre 2006 et au 31 décembre 2005 pour des prêts de conditions et échéances similaires.

- **Passifs :** la juste valeur des dettes financières est déterminée par l'actualisation des flux futurs aux taux proposés à Renault SA au 31 décembre 2006 et au 31 décembre 2005 pour des emprunts de conditions et échéances similaires. La juste valeur des titres participatifs est estimée sur la base de la valeur boursière à la clôture de l'exercice.

- **Instruments de change hors bilan :** la juste valeur des contrats à terme est estimée à partir des conditions du marché. La juste valeur des swaps de devises est déterminée en actualisant les flux financiers, en utilisant les taux (change et intérêt) du marché respectivement au 31 décembre 2006 et au 31 décembre 2005 pour les durées résiduelles des contrats.

- **Instruments de taux hors bilan :** la juste valeur des swaps de taux représente ce que Renault SA recevrait (ou paierait) pour dénouer à la date de clôture les contrats en cours, prenant en compte les taux d'intérêts courants et la qualité de la contrepartie de chaque contrat respectivement au 31 décembre 2006 et au 31 décembre 2005.

19. AUTRES ENGAGEMENTS ET PASSIFS EVENTUELS

Les « engagements hors bilan » se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	2006		2005	
	Montant total	Dont sociétés liées	Montant total	Dont sociétés liées
Engagements reçus				
Avals, cautions et garanties	1	1	1	1
Lignes de crédit ouvertes non utilisées	4 665	142	4 625	112
TOTAL	4 666	143	4 626	113
Engagements donnés				
Avals, cautions et garanties	453	450	453	450
Lignes de crédit ouvertes non utilisées	165	165	169	152
TOTAL	618	615	622	602
Engagements financiers				
Ventes à terme de devises	2 587	2 587	352	352
Achats à terme de devises	2 626	2 626	352	352
Swap de devises : prêt	1 868	1 118	2 047	797
Swap de devises : emprunt	1 569	931	1 890	719
Swap de taux	2 132	1 836	1 644	1 337

Dans le cadre de la gestion du ratio grands risques de RCI banque, Renault SA a accordé à COGERA (filiale détenue à 100% par RCI banque) une ligne de crédit de 450 millions d'euros à compter de décembre 2004. Afin de respecter les conditions posées par la Commission Bancaire, le recours de Renault SA est limité aux seuls remboursements effectués par les entités REAGROUP à COGERA, au titre des financements de stocks qui leur sont octroyés par COGERA. Egalement, pour garantir le paiement par les entités REAGROUP à COGERA des créances résultant desdits financements, la créance de Renault SA au titre de la ligne de crédit est nantie au profit de COGERA. Le montant de ce nantissement est de 450 millions d'euros au 31 décembre 2006.

Les opérations de ventes à terme et de swaps réalisées par Renault SA sont décrites ci-dessus (note 18. A - Instruments de gestion du risque de taux et de change).

20. CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

La capacité d'autofinancement est déterminée comme suit :

(en millions d'euros)	2006	2005
Bénéfice net	1941	581
Dotations aux amortissements charges à répartir	5	6
Dotations nettes aux provisions pour risques et charges à plus d'un an	(9)	(144)
Transfert de charges financières (solu te EM TN N°21)	(4)	
Plus-value sur cession titres Nissan Diesel		(106)
TOTAL	1 933	337

21. EFFECTIFS

Renault SA ne compte aucun salarié.

22. REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION

Les rémunérations allouées aux membres du Conseil d'Administration représentent moins de 1 million d'euros.

23. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun événement significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture des comptes.

